

La chasse méditerranéenne, quel avenir démographique ?

par Jean-Michel PINET*

Dans un contexte d'évolution des différents types de loisirs, deux lignes directrices guident notre réflexion :

- la chasse n'existe que par les chasseurs, ne l'oublions pas. Pas ou peu de chasseurs signifie des flux financiers moindres, des budgets diminués, des emplois moins nombreux, une présence cynégétique sur les territoires moindre, une diminution des activités d'aménagement. D'autres acteurs (naturalistes, biologistes) peuvent certes intervenir mais ils devront amener les financements correspondants à leurs objectifs de gestion des territoires.

- la démographie cynégétique concerne des populations ou des sous-populations importantes : des dizaines de milliers, des centaines de milliers voire plus d'individus. Ces grands nombres introduisent une inertie dans l'évolution des stocks. Les accroissements et, plus souvent depuis quelques années, les décroissances sont lents, peu importants d'une année à l'autre.

* Professeur, Institut National Agronomique
Département des Sciences Animales,
Espèces sauvages - 16 rue Claude Bernard
- 75231 PARIS Cedex 05
Tél. : (1)-44-08-18-46
Fax : (1)-44-08-18-76

La contre-partie est que ces phénomènes s'inscrivent dans la durée. Il est très difficile de modifier à court terme les processus démographiques à l'œuvre. En conséquence, en 1994, les effectifs de l'an 2000 sont prévisibles à quelques milliers ou quelques cen-



taines près, selon l'échelle d'observation, la région, le département ou le canton.

Résumons : pas de chasse sans chasseurs dont les populations ont un proche avenir démographique fixé.

Le territoire méditerranéen

D'un point de vue géographique, la zone méditerranéenne se caractérise par un département riverain de la Méditerranée. D'un point de vue climatique, elle peut se caractériser par exemple par l'extension de l'olivier. Les effectifs de chasseurs sont eux, bien connus, par département. Notre propos concernera donc les deux régions administratives qui répondent à ces critères : Languedoc-Roussillon (L.R.) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (P.A.C.A.). Les deux départements corses ne sont pas inclus pour des raisons statistiques. Ces deux régions regroupent onze départements¹. Nous comparerons ces deux régions, ensemble ou séparément, aux moyennes nationales.

La période d'observation concerne

les huit dernières années de 1984 à 1993. Les populations sont comparées d'une part par l'effectif moyen durant ces huit années. D'autre part, nous utilisons un paramètre démographique, l'indice démographique. Ce paramètre s'exprime par le rapport de l'effectif des chasseurs d'une année à celui des chasseurs de l'année précédente. Égal à 1, il traduit une stabilité de la population observée. Inférieur à 1, il constate une décroissance, un déclin démographique.

¹ Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, Alpes-Maritimes, Aude, Bouches-du-Rhône, Lozère, Gard, Hérault, Pyrénées orientales, Var, Vaucluse.

Population cynégétique et population totale

Tab I	Effectif total des chasseurs	Population totale	Proportion (en %)
France	1 755 000	55 000 000	3,19
France (hors MEDIT)	1 530 000	49 109 000	3,12
MEDIT	225 000	5 891 000	3,82
P.A.C.A.	124 000	3 965 000	3,13
L.R.	101 000	1 926 000	5,26

Examinons les indices du tableau I ci-dessus.

La population cynégétique est, en région méditerranéenne, plus importante que dans la population nationale. La culture cynégétique est plus présente dans la population. Cependant, examinée à une échelle régionale plus fine, on constate que cette culture cynégétique est bien plus implantée en Languedoc-Roussillon (taux nettement supérieur à la moyenne nationale)

qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (taux à peine supérieur à la moyenne nationale hors zone Méditerranéenne). La présence de grandes agglomérations en P.A.C.A., comme Marseille et Nice, à plus faible taux de recrutement cynégétique, suffit à expliquer cette différence. Les zones plus rurales ont, quant à elles, des taux supérieurs à la moyenne nationale.

ne est le double de ce que l'on constate en France hors zone Méditerranéenne. Pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, il est presque le triple. A l'intérieur de la zone méditerranéenne, Languedoc-Roussillon présente un effectif potentiel moindre par commune mais pour des communes plus petites (1 700 ha contre 3 300 ha).

Cette première partie de notre réflexion démographique permet de caractériser la région méditerranéenne par une culture cynégétique plus forte que la moyenne nationale, cette culture étant appréciée par la capacité d'influence et donc de recrutement : les chasseurs méditerranéens sont plus nombreux et plus présents dans les communes et sur le territoire.

Le passé démographique

Ces régions méditerranéennes aux fortes populations et cultures cynégétiques résistent-elles mieux que la population cynégétique nationale à l'érosion démographique constatée par nos études précédentes (1986, 1993). Rien n'est malheureusement moins sûr.

Le tableau IV (page suivante) éclaire notre propos.

En ce qui concerne le total des validations (départementales + nationales), l'indice démographique moyen France entière hors zone méditerranéenne est 0,981, soit une perte de l'ordre de 29 000 chasseurs par an (-1,90 %). Pour la zone méditerranéenne, l'indice moyen est de 0,980. Cette valeur plus faible signifie, qu'en moyenne, la perte a été plus importante que la moyenne nationale : 4 500 chasseurs par an, soit un taux de -2 %. D'une manière plus fine, cette perte est plus accentuée en Languedoc-Roussillon, qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui aurait décrue légèrement moins vite que la moyenne nationale.

Population cynégétique et densité de chasseurs

La densité d'une population est un indicateur familier des gestionnaires de territoires cynégétiques. Que nous dit le tableau II ?

La densité de chasseurs est plus élevée en région méditerranéenne que sur l'ensemble du territoire national. Cette différence atteint plus de 20 %. Là où il y a quatre chasseurs en France de l'intérieur, il y en cinq en France

méditerranéenne ! A l'inverse, pour ce critère, c'est P.A.C.A. qui a la densité la plus élevée.

Cette caractéristique de densité est encore plus marquée si on considère le nombre de chasseurs potentiels par commune (Cf. Tab. III page suivante).

En région méditerranéenne, l'effectif de chasseurs potentiels par commu-

Tab. II	Effectif total des chasseurs	Superficie totale (en km ²)	Densité (en chasseurs/100 ha)
France	1 755 000	544 000	3,23
France (hors MEDIT)	1 530 000	485 200	3,15
MEDIT	225 000	58 800	3,82
P.A.C.A.	124 000	31 400	3,94
L.R.	101 000	27 400	3,70

L'examen des variations des deux types de validations, nationales et départementales montre que l'indice démographique départemental Méditerranée est de même valeur que l'indice démographique national : un peu plus fort en P.A.C.A., un peu plus faible en Languedoc-Roussillon. Par contre, les valeurs de l'indice démographique des validations nationales sont toujours plus faibles en Méditerranée qu'en France de l'intérieur. La dégradation de l'indice démographique régional est donc la conséquence d'une perte plus importante au niveau des validations nationales. Certes, des analyses plus détaillées montrent qu'il n'y a pas abandon brutal, de la validation nationale à pas de validation mais en partie transfert d'une catégorie à l'autre. Ces analyses sont hors de notre propos.

Population cynégétique plus importante, culture cynégétique plus forte ne suffisent même pas à simplement maintenir la décroissance à un niveau comparable au niveau national. La situation est plus grave.

Quelles particularités peuvent expliquer cette dégradation accrue ?

Il nous apparaît que cette région méditerranéenne cumule les **handicaps cynégétiques**. Pour le territoire, le mitage touristique, pavillonnaire et immobilier a ravagé des zones entières du littoral et de l'arrière-pays. On ne remplace pas impunément, en termes cynégétiques, des cordons littoraux par des ports de plaisance, des garrigues par du bâti, quelle que soit la qualité de celui-ci.

L'abandon de l'agriculture dans les lointains arrières-pays de la Lozère aux Hautes-Alpes, le grignotage de cette agriculture dans les plaines littorales ont à la fois diminué le nombre d'exploitants agricoles, plus volontiers chasseurs mais aussi et surtout désorganisé la capacité d'accueil socio-cynégétiques de ces zones.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement le gibier, la myxomatose élimine le lapin de garenne, les périodes de chasse aux migrants se réduisent, le développement du chevreuil et du sanglier ne suit pas les mêmes courbes

que dans le reste de la France.

Ces trois groupes de facteurs constituent l'essentiel des causes de dégradation : elles ont fonctionné en Méditerranée sans doute à un niveau supérieur à celui observé dans d'autres régions.

L'avenir cynégétique en région Méditerranée

Répétons-le, pas de chasse sans chasseur. La prospective démographique est donc un élément essentiel d'une politique cynégétique.

Nous présentons ici les résultats d'un scénario de la démographie cynégétique que nous appelons scénario tendanciel 2000. Il consiste à appliquer jusqu'en l'an 2000, soit sur 9 ans les valeurs calculés de l'indice démographique et surtout la pente de la droite de régression de cet indice. Si, à l'échelle nationale, la pente est légèrement positive (+ 0,10 %), ce qui traduit une diminution de la vitesse de décroissance, cette pente est négative pour la région Méditerranée (- 0,18 %). Cela signifie une accélération de la décroissance. La population cynégétique Méditerranée décroît de plus en plus vite. Dans ce scénario, le pire n'est pas probable : il est certain. Sans une analyse fine du déclin démographique par département, voire par canton, sans une politique de promotion adaptée à ces échelles, aucune amélioration ne peut être envisagée. A l'inverse, il ne semble pas que les mouvements anti-chasse, ainsi que les politiques de dégradation du territoire, dégradation cynégétique cela s'entend, doivent se développer dans les quelques années à venir d'ici l'an 2000, à un plus haut niveau que dans la décennie précédente. Le scénario tendanciel rend compte de ces hypothèses.

Pour un effectif de 2200 chasseurs en 1992, un indice démographique du

Tab. III

Effectif total
des chasseurs

Nombre
de communes

Chasseurs
potentiels
par commune

France	1 755 000	36 400	48
France (hors MEDIT)	1 530 000	33 900	45
MEDIT	225 000	2 500	90
P.A.C.A.	124 000	961	129
L.R.	101 000	1 539	66

Tab IV
Période 84-92

France
hors MEDIT

MEDIT

P.A.C.A.

L.R.

Effectif total	1 530 000	225 000	124 000	101 000
Indice démographique	0,981	0,980	0,982	0,978
Validations nationales	184 500	24 200	18 900	5 400
Proportion (%)	12,1	10,8	15,2	5,3
Indice démographique	1,015	1,001	1,006	1,014
Validations départementales	134 500	201 000	105 100	95 900
Proportion (%)	87,9	84,8	94,7	89,2
Indice démographique	0,978	0,978	0,979	0,977

total des validations de 0,9803, une pente de - 0,185 %, le modèle prévoit un effectif de **1800 chasseurs en Méditerranée en 2000**. La perte est de 4 000, soit - 20 % de l'effectif initial!

Il est évident qu'une telle perte aura des conséquences sur les structures cynégétiques départementales ainsi que sur la culture cynégétique méditerranéenne. Seul un vigoureux sursaut permettra de limiter à un niveau "gérable" les conséquences de cette dégradation démographique.

Conclusion

La chasse dans les régions administratives Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'azur est une activité de loisir menacée par une érosion continue et de plus en plus forte des effectifs de chasseurs. A l'une des causes de dégradation générale (diminution de la population agricole avec ses conséquences sur le territoire et les capacités d'accueil), s'ajoutent les effets désastreux d'une urbanisation vigoureuse dans cette région. Le déclin ou l'inaccessibilité réglementaire des principales populations de gibier vont entraîner un effondrement de la population cynégétique à laquelle les structures départementales doivent se préparer.

J.-M.P.



De haut en bas :

Photo 1 : Brocard.
Photo Luc Barbier / O.N.C.

Photo 2 : Fermeture du milieu agricole.
Photo D. Debenest / F.D.C. 84

Photo 3 : Panneau d'information : groupeement d'intérêt cynégétique.
Photo D. Debenest / F.D.C. 84